



Quel est l'historique de cet enjeu et quelles sont ses répercussions sur les Premières Nations?

En date du 15 octobre 2021, 44 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable sont encore en vigueur dans 32 Premières Nations. Services aux Autochtones Canada (SAC) confirme que 118 avis à long terme ont été levés depuis novembre 2015. Cependant, ces chiffres concernent seulement des biens financés par SAC et des systèmes comportant cinq raccordements ou plus; ils ne tiennent pas compte des nombreuses Premières Nations qui utilisent des puits individuels ou des citernes. Ces chiffres n'incluent pas non plus les nombreux avis en Colombie-Britannique, ni ceux sur le territoire du Conseil tribal de Saskatoon.

Il est de la plus haute importance que le gouvernement fédéral respecte son engagement de mettre fin à tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable et de faire respecter le droit humain à l'eau potable affirmé par les Nations Unies. L'APN continue de demander au gouvernement fédéral de lui fournir des informations supplémentaires sur le plan d'action proposé, y compris un processus transparent de rapport et de suivi.

La pandémie de COVID-19 a mis encore plus en évidence les effets d'infrastructures inadéquates et l'importance de pouvoir consommer une eau propre en période d'urgence sanitaire. Il est essentiel de combler ces lacunes pour assurer la santé et le bien-être de toutes les Premières Nations. Ainsi, l'APN continue de préconiser et de favoriser l'élaboration de politiques et de solutions dirigées par les Premières Nations concernant l'accès à une eau potable propre et fiable.

De plus, la législation imminente, les impacts des changements climatiques, les questions relatives à un financement durable et les conséquences d'une nouvelle agence nationale de l'eau ont accentué l'incertitude, car tous ces éléments ont un effet majeur sur l'accès des Premières Nations à une eau potable sûre et propre à la consommation.

Quelle a été l'influence des récentes activités de sensibilisation de l'APN dans ce domaine?

L'APN continue de demander l'accès à une eau potable sûre, fiable et propre à la consommation pour toutes les Premières Nations. Elle continue surtout d'exhorter le gouvernement fédéral à investir dans les infrastructures des Premières Nations, à combler le manque d'infrastructures

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada. Suivez l'APN sur Facebook et sur Twitter : @AFN_Updates. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.afn.ca.



d'ici 2030 et à donner la priorité au droit humain à l'eau potable en investissant massivement dans le traitement et la distribution de l'eau pour toutes les Premières Nations.

Conformément aux résolutions des Premières Nations-en-assemblée, l'APN a fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il travaille en partenariat avec les Premières Nations à l'abrogation de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations* (LSEPN) et à son remplacement par une loi élaborée conjointement et dirigée par les Premières Nations. L'APN a également animé des séances de mobilisation régionales sur des éléments importants de la nouvelle loi. Ces séances, qui ont eu lieu dans tout le pays de février à mars 2021, ont réuni des dirigeants, des gardiens du savoir, des opérateurs, des techniciens et des jeunes des Premières Nations de toutes les régions pour discuter des prochaines étapes de l'abrogation et du remplacement de la LSEPN.

En même temps, l'APN a organisé des séances de mobilisation régionales sur le concept et l'approche de l'élaboration d'une stratégie à long terme pour l'eau et les eaux usées après 2021, qui serait fondée sur les commentaires recueillis et les résolutions des Premières Nations-en-assemblée. Ces séances de mobilisation ont mis en évidence les principales préoccupations régionales relatives à l'eau et la nécessité d'intégrer les droits et les connaissances des Premières Nations dans le projet de stratégie. La création d'une stratégie à long terme aidera également à respecter l'engagement pris dans le récent discours du Trône : combler le manque d'infrastructures dans les réserves d'ici 2030 et élaborer des mécanismes de financement durables et prévisibles pour l'eau potable et les eaux usées des Premières Nations.

En collaboration avec la Direction de l'environnement, des terres et de l'eau de l'APN, nous continuons de demander à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) de permettre aux Premières Nations de participer de manière significative à toutes les discussions concernant le développement de l'Agence canadienne de l'eau. L'APN veille à ce que les Premières Nations soient adéquatement engagées dans un processus de collaboration qui respecte leurs droits inhérents et issus de traités, ainsi que leur consentement préalable, libre et éclairé.

Quelle direction espérons-nous prendre à l'avenir?

Les commentaires reçus à l'issue des séances de mobilisation sur la LSEPN éclaireront les travaux et les discussions du groupe de travail mixte sur la LSEPN, qui sera formé à la fin de 2021, et contribueront à l'élaboration du cadre provisoire censé guider la rédaction conjointe de la nouvelle loi. L'abrogation de la LSEPN et son remplacement par une nouvelle loi par les Premières

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada. Suivez l'APN sur Facebook et sur Twitter : @AFN_Updates. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.afn.ca.



Nations et pour les Premières Nations garantiront un financement durable à long terme des systèmes d'eau et des eaux usées des Premières Nations, y compris un financement adéquat pour le fonctionnement et d'entretien.

De plus, le Secteur des infrastructures de l'APN, qui englobe toutes les infrastructures hydriques, poursuivra ses séances de mobilisation en 2021-2022, qui consisteront à s'appuyer sur les idées et les commentaires recueillis auprès des Premières Nations au cours des séances de mobilisation de 2020-2021. Fondées sur les conclusions du processus de mobilisation de 2020-2021, les séances de 2021-2022 seront axées sur des discussions ciblées avec des groupes particuliers, notamment les jeunes, les femmes, les aînés et les opérateurs, et leurs points de vue concernant l'élaboration d'une vision pour une stratégie à long terme sur l'eau et les eaux usées.

L'APN continue d'exhorter le gouvernement fédéral à s'engager à élaborer et à rédiger conjointement des stratégies en véritable partenariat avec les Premières Nations, y compris prendre des engagements financiers adéquats.

*L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.
Suivez l'APN sur Facebook et sur Twitter : @AFN_Updates.
Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.afn.ca.*